



## **Assemblée Générale Élective du 16 novembre 2024 de la fédération des Comités d'Intérêt du 08ème**

**Association régie sous la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
déclarée en Préfecture des Bouches du Rhône  
le 19 août 1948  
sous le numéro R.N.A : W133000366**

**09h30**

### **Accueil des invités**

- Émargement de la feuille de présence (en annexe du présent)
- Réception des **cotisations** fédérale et Confédérale **2025**

### **Constat du quorum ( article 12/B des statuts)**

*Administrateurs présents ou représentés* : **26/31**

Administrateurs absents non excusés : **5**

*Personnes morales représentées* : **14/16**

Personne morale absente non excusée : **02**

### **Le Quorum est atteint**

**Ouverture de l'Assemblée à NEUF HEURES QUARANTE minutes**  
(Ordre du jour préalablement transmis)

**1<sup>er</sup> temps de la Réunion Fonctionnement et Élection du nouveau bureau :**

**Volontariat de la secrétaire de séance : Mme Henriette Kobliensky**

**Présidente du C.I.Q de Saména**

**Volontariat de la « maîtresse des horloges » : Mme Monique Toutilou**

**Administratrice et trésorière de la Fédération**

## **Invités Présents**

**M. Philippe Yzombard, Président de la Confédération des C.I.Q**  
**Mme Lucie Berest, Secrétaire Générale de la Confédération des C.I.Q**  
**Mme Patricia Timpano, Présidente de la Fédération des C.I.Q du 06eme**

**Expression du moyen de vote : A l'unanimité l'assemblée souhaite un mode d'expression « à main levée ».**

### **Rapport moral :**

**Président de la Fédération Guy Barotto :** Bilan de la précédente mandature

- Mise en place des statuts conformes à ceux préconisés par la Confédération des CIQ
- Remise en fonctionnement de plusieurs C.I.Q
- Radiation d'un C.I.Q
- Mise en place de plusieurs Commissions fédérales et Groupe de Travail
- Demande Fédérale ayant aboutie :
- Création de Postes de Police Municipale mobiles. Regrettant que notre arrondissement n'a pas bénéficié à ce jour de sa présence.
- Demande toujours en cours, d'une Proposition de Loi par auprès des membres du Parlement sur l'Interdiction d'usage sur la voie publique du Protoxyde d'Azote

### **Rapport d'activité (validé par le bureau et en annexe du présent) précédemment transmis par mail**

Lecture par la secrétaire **Hélène Fricker :**

**Rapport adopté à l'unanimité**

### **Rapport financier (validé par le bureau et en annexe du présent) précédemment transmis par mail**

Lecture par la Trésorière Mme Monique Touitou :

**Rapport adopté à l'unanimité**

**Vote sur la non augmentation de la cotisation fédérale (validé par le bureau soit 30 euros à l'année))**

**Mention votée à l'unanimité :**

**Conformément à l'article 10/B de nos statuts :**

**Constat de fin de mandat du bureau actuel .**

**Vote sur sa démission dans son ensemble.**

**Démission votée à l'unanimité des présents et représentés**

**Conformément à l'article 12/C/02 Compte rendu des transmissions de candidatures :**

**Six candidatures, conformes à l'article 8 du Règlement Intérieur.**

**Liste préalablement transmise aux administrateurs par mail.**

Lecture des administrateurs postulants et des fonctions sollicitées au sein du bureau :

**M. Guy Barotto**, Président du C.I.Q des Calanques de Callelongue et de Marseilleveyre, sortant, au poste de **Président**

**Mme Josette Chanou**, Présidente du C.I.Q de la Pointe Rouge, sortante, au poste de **1ère vice-Présidente**.

**M. Patrick Talbourdeau**, Président du C.I.Q du Rouet, sortant, au poste de **vice-Président**.

**M. Gérard Derhille**, Président du C.I.Q Ste Anne au poste de **Secrétaire Général**

**M. Didier Dropy**, Administrateur au poste de **trésorier**

**Mme Hélène Fricker**, Administratrice, sortante, au poste de **secrétaire adjoint**

**Le nouveau bureau est élu à l'unanimité des présents et représentés**

**Prise de parole du Président** par un remerciement chaleureux aux membres du bureau, n'ayant pas souhaité renouveler leurs candidatures, pour leur implication et leur travail à ses côtés.

**Prise de Parole du vice-Président**, sur la volonté de mettre en place des moyens modernes de communication par la création d'un site dont le but est une aide au C.I.Q affiliés qui doivent également s'impliquer dans son fonctionnement.

La page Facebook est conservée, et le vice président invite l'ensemble des personnes morales à alimenter leurs propres pages.

Un journal de la fédération est en prévision

**Prise de parole du secrétaire Général**, les réunions de bureau se feront sur quinzaine ;

Citation selon John Fitzgerald Kennedy « **Ne vous demandez pas ce que la fédération peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour la fédération** »

**Prise de parole du trésorier**, appel aux dons auprès des C.I.Q membres, pour le fonctionnement du site internet en prévisionnel est aux environs de 200 euros par mois.

Un changement d'établissement bancaire est prévu.

**Prise de parole du Président** qui veut un mandat plus participatif de la part des CIQ. Ce participatif ne peut aboutir que par **une assiduité des conseillers d'administration**. Les C.I.Q doivent s'impliquer dans les commissions fédérales et il demande à nouveau des candidatures pour ces commissions.

**Il rappelle les fondements de nos structures sur l'apolitisme et la laïcité au sein de nos différentes réunions.**

**La fédération par le respect mutuel de ces deux notions a permis un excellent travail avec la Mairie de secteur et la Métropole établissant une confiance réciproque.**

**Il rappelle l'article 11 de notre règlement intérieur sur la transmission des documents des C.I.Q affiliés.**

Ces documents sont :

- Les statuts déposés
- Le ou les Procès-verbaux d'Assemblées Générales.
- La liste des membres des Conseils d'Administration
- Les récépissés de Déclaration de Modification établis par le Bureau des Associations de la Préfecture des Bouches du Rhône

**L'ensemble des documents établis par les Ciq doivent être datés et signés. »**

Ces documents font ainsi l'objet d'une transmission à la Confédération des C.I.Q.

**Prise de parole de Mme la Secrétaire Générale** de la Confédération qui confirme cette obligation.

**Rappel de la démission de Mme Marie Hulot de ses fonctions d'animatrice de la Commission «relations avec le Parc National des Calanques »**

Rappel d'un appel à candidature pour reprendre le travail de cette commission. Sans résultat.

**Vote sur la dissolution :**  
**du Groupe de travail «réajustement des statuts »**  
**de la Commission «relations avec le Parc National des Calanques »**  
**de la Commission Urbanisme**

**Décisions votées à l'unanimité**

**Prise de parole des référents :**

**Bernard Thoron : commission propreté**

Compte rendu sur la réunion du 18 octobre 2024 de la Commission en présence de Mme Marion Vortemann et des techniciens sur le ramassage et la propreté dans l'arrondissement.

4 binômes de véhicules pour l'arrondissement

40 pour cent d'absentéisme (très impactant sur le fonctionnement des binômes)

04 cantonniers pour notre secteur

**Christine Guerre : commission sécurité**

Rappel du fonctionnement de la Fédération dans les G.P.O (Groupe Opérationnel de Partenaires). Les doléances sont transmises et présentées par la Fédération qui représentent ainsi les C.I.Q de l'arrondissement dans ces réunions.

**Prise de parole du Président : Demande express de pas saisir les services de Police (Municipale ou Nationale) dans des requêtes relevant des GPO ou véhicules ventouses**

**Mme Henriette Kobliensky : commission mobilité**

Compte rendu de la réunion du 7 novembre 2024 sera transmis dès réception du support de la RTM

**Des plus pour les lignes 19,20 et 73**

**Fin du premier temps de l'Assemblée Générale**

### **Début du second temps**

**11h10** Accueil des invités

**Sont remerciés pour leurs présences et présentés à l'assemblée par le Président de la Fédération**

- **Mme Martine Vassal**, Présidente de la Métropole et Présidente du Département des Bouches du Rhône
- **Mme Olivia Fortin**, Maire des 6 et 8eme arrondissement
- **M. Laurent Lhardit** Député de la 2ème circonscription
- **Mme Catherine Pila**, vice Présidente de la Métropole, Présidente de la R.T.M
- **Mme Marguerite Pasquini**, Conseillère Municipale, chargée des C.I.Q
- **Mme Marie Hélène Amsallem** , Adjointe au Maire de secteur
- **M. Fabien Revest**, Agent au Parc National des Calanques
- **M. Anthony Lotoi**, Brigadier Chef de Police, Adjoint au Chef du Commissariat de Police du 8eme arrdt.
- **M. Gwanel Richerolle**, Directeur de cabinet de Mme Olivia Fortin
- **M. Remy Brineau**, attaché parlementaire de M. Laurent Lhardit
- **Mme Marion Vorteman**, attachée au Cabinet de Mme Martine Vassal
- **M. Philippe Yzombard**, Président de la Confédération des C.I.Q
- **Mme Lucie Berest** Secrétaire Générale de la Confédération des C.I.Q
- **Mme Patricia Timpano** Présidente de la Fédération des C.I.Q du 6eme

### **Sont excusés**

- **M. Benoît Payan Maire de Marseille**, représenté par Mme Marguerite Pasquini
- **Mme Laure Agnès Caradec**, Conseillère Départementale
- **M. Renaud Muselier**, Président de la région SUD
- **Mme Marie Martinod**, conseillère métropolitaine

### **Absents non excusés**

- **M. Ludovic Perney** vice Président de la région Sud, représentant M. Renaud Muselier
- **Mme Solange Biaggi**, Conseillère Métropolitaine, déléguée aux C.I.Q

## **Traitement des questions**

**Prise de parole de Mme Vassal** qui déclare être là pour trouver des solutions ensemble et qui banni maintenant de son langage l'expression "**ce n'est pas moi, mais l'autre**".

Elle précise vouloir travailler en collaboration et en osmose avec les Mairies de secteur, car les mairies de secteur sont la porte d'entrée des doléances.

**Mme Fortin** heureuse de favoriser la culture de l'engagement et de pouvoir travailler avec les habitants.

**Carrefour des engagés**, événement dont le but est la présentation aux habitants des associations « engagées » sur l'arrondissement permettant ainsi un accès à ces structures.

**Intervention du Président** pour un carrefour dédié aux CIQ qui ont besoin de trouver des bénévoles également.

Elle indique l'**ouverture d'une consultation sur l'aménagement du littoral à partir de la Marina Olympique jusqu'à Point Rouge**, hippodrome y compris dans le but de fixer l'avenir de cette zone.

Cahier de route de cette consultation : Travail sur plusieurs mois **Février 2025 début, février à mars : période d'exposition et de présentation des informations**

**Avril à juin** : des ateliers, des marches ...

**Novembre** : Restitution

**Mme Vassal** : Rappelle la spécificité de Marseille avec ses 27 km de côtes apportant une problématique environnementale

Souhait de **respecter tous les usages**, notamment dans les **modes de mobilité** Mettre en place de la pacification de manière plus longue en donnant l'exemple de Vallée de la Nevache ou du parking de la dune du Pilat.

**Favorable à l'apaisement du littoral par un schéma global** et essaie de trouver des solutions pour le partage de l'espace public.

Souhaitant faire quelque chose de plus durable en tenant compte du problème du stationnement et de la biodiversité.

**Mme Fortin** rappelle la tenue des réunions avec le préfet, la métropole, la RTM, la mairie... Dans ces buts et faire le **bilan de la journée test du 6 octobre**.

En prévision une nouvelle réunion le 18 novembre avec le préfet et le préfet de police sur ces sujets.

**Question de l'assemblée à Mme Pila sur la rupture des navettes en dehors de la saison estivale**: Réponse les navettes maritimes fonctionnent seulement 6 mois en raison des problèmes de la météo.

**Échanges avec l'Assemblée** sur la mobilité et l'apaisement du littoral

**Échanges sur le sujet porté par la fédération depuis 2021 auprès des membres du parlement sur l'interdiction de l'usage du protoxyde d'azote sur la voie publique. Seul moyen pour lutter contre les méfaits sanitaires et délictuels de cette consommation.**

**Prise de parole de M. Lhardit :**

Sur le sujet des **navettes maritimes** : Discussion avec le port pour permettre aux navettes de passer par les bassins du grand port maritime. Une réflexion est menée par la ville pour développer les navettes, car les marseillais sont les premiers visiteurs de la ville.

Question centrale à L'Assemblée Nationale : **les moyens financiers qui vont être très réduits**. Discussion par les collectivités et l'État pour défendre les budgets qui vont être atténués par cette pression.

**Effectifs de police Nationale sur la Circonscription de Police:**

Même niveau que 2017.

En 2024 énormément de police déployée à Marseille pour les J.O , avec un résultat positif. Donc il faut continuer à déployer des effectifs.

**La sécurité routière** L. Lhardit va rencontrer le Préfet à ce sujet.

Il faut réduire les excès de vitesse et les comportements dangereux. Il sera très ferme sur ce sujet.

Il a besoin de comprendre le plan de déploiement des radars. M. le Député confirme fermement son engagement en matière de sécurité routière.

**Adoption de la loi sur les locations saisonnières Airbnb.** Airbnb modifie la structure sociale de certains quartiers à Marseille. Problème similaire à Cassis, St Malo...

**Les maires auront plus de compétences dans ce domaine.**

**Mme Vassal** : indique qu'il faut travailler sur le sentiment d'insécurité. Elle remercie toutes les polices actives sur le terrain.

Il y aura une grande révolution dans les transports. Maintenant il faut réfléchir à la suite, en sachant qu'il faut 7 ans pour déployer une nouvelle ligne de tram et 10 ans pour un métro mais c'est nettement plus cher.

Aujourd'hui besoin d' aller vers le Sud et l'Est.

Il faut se poser des questions sur le mode de transport. Pour elle, la voiture ne doit plus être le mode de transport en ville. Elle doit servir plus pour des longs trajets.

Elle indique également qu'il faut arrêter les ruptures de charge pour inciter les usagers à prendre les transports en commun.

Proposition concernant l'avenue Pierre Mendès France : bel espace pour des voies de bus et des pistes cyclables.

**Intervention de M. Fabien Revest ( P.N.C) sur interpellation du Président,** concernant le **projet « appart hôtel » dans la calanque de l'escalette** sur le site dit du « belvédère » ; Projet reçu de façon défavorable par le C.I.Q de l'Escalette et la Fédération.

La Directrice du P.N.C n'a pas délivré son autorisation, et a transmis au pétitionnaire une liste de préconisations (lue par l'intervenant). Le propriétaire souhaitant valoriser son bien.

**Un avis négatif a été donné par l'Architecte des Bâtiments de France ( A.B.F)**

**Rappel du courrier transmis au Parc National des Calanques par la Fédération dans le cadre du Conseil Économique Social et Culturel (C.E.S.C), qui fait part des arguments de refus de ce projet sur le site convoité.** Courrier établi de concert avec les C.I.Q les plus proches.

**Mme Fortin** précise qu'actuellement il n'existe aucune demande de permis de construire ou de déclaration préalable sur ce site.

**Dossier Plan de mouillage dans la Calanque de Marseillevyre :**

le représentant de la Mme la Directrice a pris bonne note, sans apporter de réponse.

Sur le dossier du site du Belvédère : **Proposition par Mme Vassal** de racheter le site au prix des domaines.

**Questions du CIQ du Rouet :**

Problème d'apaisement du quartier du Rouet.

Notamment par l'afflux de circulation lors d'événements exceptionnels.

**Mme Vassal** : Demande que la ville ne déploie plus de "Zone 30", car cela implique obligatoirement de créer une piste cyclable en sens inverse de la circulation. Il faudrait mieux créer de zone 32 ou 35 ou 40. Ainsi on évite la circulation des cyclistes en sens inverse. Tout en créant des pistes cyclables séparées. Ex rue Paradis

Demande par le Président du C.I.Q/

Ajout d'arceaux sur les places dédiées aux vélos et trottinettes en libre service. Pour éviter que les voitures se garent à la place.

Un tarif attractif pour les résidents dans les parkings souterrains.

**Prise de parole du Brigadier Chef Anthony Lotoi :**

Concernant les GPO : Marseille est la seule ville où on fait des Réunions sur site.

La Police Nationale essaie d'être au plus près des habitants.

Ne pas inviter les habitants aux G.P. O. sur site, cela nuit aux échanges des interlocuteurs présents.

Résultats positifs suite aux GPO sur site aux abords du stade vélodrome.

Arrêt des ventes à la sauvette. **Satisfaction sur l'élargissement des zones d'interdiction de détention d'engins pyrotechniques et de la vente à la sauvette. Ce qui permet les procédures par M. le Préfet d'interdictions de stades et des retraits d'abonnement.**

L'excellent travail aux seins des G.P.O est souligné

Le Samu social présent dans ces réunions, qui permet une réactivité sur la problématique des S.D.F.

**Prise de Parole de Mme Catherine Pila sur interpellation du Président.**  
Dès janvier 2025 un nouveau correspondant R.T.M sera présent dans ces réunions suite au départ à la retraite du précédent partenaire R.T.M

**Question et remarque concernant le quartier du Rouet par M. Talbourdeau**  
Président du C.I.Q:

**Problématique Bd de Maillane** avec la piste cyclable utilisée par les deux roues motorisés.

**Différents problèmes, circulation de deux roues sur les trottoirs ou en sens interdit** en cœur villageois.

Le Président demande une présence plus effective des forces de Police.

**Mme Fortin répond** sur la police municipale :

On lui rend des moyens d'agir. Exemple : Sectorisation de la police municipale Travail en miroir avec la police nationale. Donc on se donne une capacité d'agir. Besoin d'apaiser les routes. Et besoin d'aménagement

**Sur la fourrière** reprise en gestion par la Municipalité en 2023 : Le secteur Sud doit être équipé d'une fourrière, il y a des difficultés dans l'identification d'un site permettant l'installation de ce service.

**Le Président souligne la qualité des échanges, lesquels effectués dans un respect mutuel de l'ensemble des Élus présents.**

**Clôture de l'Assemblée Générale à treize heures après épuisement de l'ordre du Jour et des questions.**

**La secrétaire de séance**  
Henriette Kobliensky

**Le Président de la Fédération**  
Guy Barotto

